

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

**Mission SPS
Extension Centre de Loisirs
Restaurant Scolaire**

N° AD-2023-12-21-18

Envoyé en préfecture le 29/12/2023
Reçu en préfecture le 29/12/2023
Publié le **02 JAN. 2024**
ID : 034-213401359-20231221-AD2023_12_21_18-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **29 DEC. 2023**
Et publication ou notification
Du **02 JAN. 2024**
Le Maire :



République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT,.

Considérant les offres reçues pour la mission SPS de l'extension du Centre de Loisirs – Restaurant Scolaire

Considérant qu'il sera prévu au budget 2024 cette prestation,

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de La société ELYFEC pour la Mission SPS des travaux d'extension du centre de loisirs et du Restaurant scolaire pour un montant hors taxes de 3 395.00 €

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à LESPIGNAN, le 21 décembre 2023

Le Maire,

Jean-François GUIBERT